

Atelier riverains – 27 février 2024

Nombre de participants : 8

En présence des Elus de la Ville de Montivilliers et des techniciens en charge du dossier

1° animation : réalisation d'une frise photos avec les futures activités qui seront présentes sur site.

Objectifs :

- Parler de ce que les participants voient sur les photos qui leur ont été distribuées ;
- Parler de ce qu'ils ressentent par rapport aux photos ;
- Placer les photos par ordre chronologique de ce qui va se passer sur le site à partir de maintenant.

Futurs aménagements et occupation du terrain :

Côté Fontenay :

- 2 mares : l'une pour la biodiversité, l'autre pour la gestion des eaux de pluies
- Lapins ;
- Peut-être 2 chèvres naines ;
- Des poules – pas de coq. La présence de poules suscite des inquiétudes de la part d'un participant du fait du bruit, de la saleté et la crainte de maladie. Il y aura moins de 20 poules, qui seront dans un enclos et enfermés la nuit.
- Vergers

Côté Montivilliers :

- 3 écotourismes
- 1 bâtiment accueil du public.

Dans un premier temps, un abri de jardin sera installé afin de permettre à l'association de stocker du matériel.

Un diagnostic sanitaire est en cours sur les arbres existants, il définira la préservation ou l'abattage de ces arbres.

L'esprit du projet :

Réalisation des différentes constructions en chantier participatif.

Fondation pieux.

Utilisation de matériaux naturels et de récupération, isolation en paille par exemple.

Pour l'assainissement la phyto-épuration est en cours d'étude, la parcelle n'étant pas raccordable au réseau assainissement.

Crainte des travaux qui vont durer dans le temps, ainsi que de la circulation rue du Nord pendant les travaux.

Rappel qu'au regard de l'accès, il ne pourra y avoir de gros engins sur site, à part si l'accès se fait par Fontenay.

Les travaux de la voirie auront lieu via la rue du Nord.

Les premières actions sur le site :

- Potager éphémère ;
- Chemin PMR ;
- Préservation des arbres ;
- Plantation et réalisation des mares en chantier participatif ;
- Création d'un lieu de calme et de rencontre.

Remarques :

Il serait souhaitable de refaire la placette après travaux de raccordement. Avant il y avait un bac à sable, des bancs et de la végétation.

Sur le terrain, il y avait des jeux pour enfants.

Réponse de l'association :

L'idée est de créer un espace de détente et de partage avec des jeux pour enfants, mais avec la présence sur site et des horaires d'ouvertures.